

Avis de constitution

SOCIETE « DIARRASSOUBA ET FRERES TRANSPORT D'ANYAMA »

Siège ABIDJAN / ANYAMA ZONSSOKOI, NON LOIN DU
LYCEE SAINT MICHEL, LOT 125, ILOT 46, SECTION AE,
PARCELLE 153, Lot 125, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 21/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIARRASSOUBA ET FRERES
TRANSPORT D'ANYAMA »

Objet : • TRANSPORT DE PERSONNES DE BIENS ET DE
MARCHANDISES
• ACHATS ET VENTES DE MARCHANDISES
• LOCATIONS ET VENTES DE VEHICULES DE TOUS
MARQUES

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN / ANYAMA ZONSSOKOI, NON LOIN
DU LYCEE SAINT MICHEL, LOT 125, ILOT 46, SECTION AE,
PARCELLE 153, Lot 125, Ilot 46

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA LASSINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03892 du 08/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21826/GTCA/RC/2025 du 08/04/2025

